



SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIES



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Animation du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

Cette opération a bénéficié du soutien financier de

INTRODUCTION

Le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire (SMIDDEST) assure l'animation et le secrétariat administratif du SAGE, pour le compte de la CLE, depuis 2005.

Ce rapport détaille l'animation et les travaux réalisés pendant l'année 2019.

#1/ MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLE

Le renouvellement complet de la composition de la CLE a été organisé par le Préfet coordonnateur du SAGE entre mars 2018 et janvier 2019. Le nouvel arrêté de composition de la CLE a été pris le 14 janvier 2019 (et rectifié le 12 février 2019), puis transmis à l'ensemble des membres. Il y a très peu de modifications par rapport à la composition précédente.

La réunion d'installation de la nouvelle CLE s'est tenue le 5 mars 2019.

#2/ PRINCIPALES MISSIONS D'ANIMATION EN 2019

Le SAGE a été approuvé le 30 août 2013 par le Préfet de Gironde et la Préfète de Charente-Maritime, en présence de Philippe MARTIN, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

L'année 2019 constitue donc la sixième année pleine de mise en œuvre du SAGE. Le programme d'actions 2019, adopté à l'unanimité par la CLE le 5 mars 2019, a été mis en œuvre.

Lors de l'année 2019, il y a eu un changement de poste pour l'animation du SAGE. Clément Bernard a quitté ses fonctions en juin 2019 et Valérie Briche est arrivée à la même période. Il y a eu un tuilage de deux semaines.

Le programme d'actions a été un peu ralenti en 2019, l'animatrice du SAGE a pris le temps de rencontrer les partenaires du territoire, de s'approprier l'historique du SAGE et les études passées. Aucune étude à proprement dit n'a été lancée en 2019. Les principales missions menées ont été de :

- Suivre l'avancement du SAGE et l'historique;
- Préparer et animer des réunions de la CLE et du Bureau de la CLE ;
- Finaliser la synthèse et médiation des connaissances sur le bouchon vaseux ;
- Suivre une formation pour la mise à jour de la base de données des indicateurs des changements globaux ;
- Suivre le projet CONTROL sur les contaminants chimiques ;
- Installer le comité de suivi du plan de gestion des sédiments ;
- Coordonner et rédiger des analyses techniques et avis Loi sur l'Eau ;
- Représenter le SAGE Estuaire sur le territoire et en dehors ;
- Rencontrer des partenaires du territoire : parc naturel, syndicat de bassins versants, scientifiques, Département, agence de l'eau...
- Réaliser le secrétariat de la CLE, mise à jour du site internet.

Depuis 2013, le SMIDDEST a développé pour la CLE une mission « zones humides et bassins versants », volet du SAGE qui représente une quantité de travail conséquente (inventaires de zones humides particulières, mesures compensatoires, accompagnement aux porteurs de projets, développement d'outils méthodologiques...). L'animation et les actions menées dans ce cadre font l'objet d'un rapport d'activité distinct, même si ces missions sont menées en collaboration avec l'animateur du SAGE. De la même façon, l'animation du volet zones humides du SAGE a été perturbée en 2019. Diane-Laure

Sorrel a quitté ses fonctions en juin 2019 et a été remplacée par Barbara Lalève en décembre 2019. Il n'y a pas eu de période de tuilage.

#3/ REUNIONS ORGANISEES

// REUNIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

⇒ Vingt sixième réunion de la CLE : le 5 mars 2019

Présents ou représentés : 65 membres sur 88

- Présentation des membres de la nouvelle CLE, élection du Président, validation des règles de fonctionnement de la CLE
- Désignation des Vice-Présidents et des membres du Bureau de la CLE
- Validation de documents
 - Compte-rendu de la dernière réunion de la CLE
 - Rapports d'activité d'animation 2017 et 2018
- Bilan synthétique de l'avancement du SAGE
- Plan de gestion du Parc Naturel Marin Estuaire Gironde et mer des Pertuis
- Actualités / Informations / Avancement sur différents sujets
 - Synthèse et médiation des connaissances « bouchon vaseux »
 - Bilan de l'étude des fonctions des zones humides du SAGE
 - Projet SIGESTUAIRE
 - Projet CONTROL Estuaire (suivi des contaminants et animation territoriale)
- Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2019
- Questions diverses

Bilan de la CLE

Le 5 mars 2019, la participation est très élevée par rapport à 2018 avec 65% de membres présents ou représentés. Il s'agissait en effet de la réunion d'installation de la CLE suite à son renouvellement. Philippe Plisson a été réélu Président ; Pierre Ducout, Daniel Rousseau et Alain Bouchon ont été désignés Vice-Présidents et la composition du Bureau de la CLE a également été votée. La commission a également délibéré favorablement sur l'opportunité de réviser le SAGE à l'horizon 2022-2023.

// REUNIONS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

⇒ Dix-huitième réunion du Bureau la CLE : le 3 juin 2019

Présents ou représentés : 19 membres sur 27

Sujets :

1. Comité de suivi du Plan de Gestion des Sédiments (PGS) de dragage

- a. *Rappel – présentation du PGS (SMIDDEST)*
- b. *Demande d'autorisation de dragage d'entretien – procédure et avancement (GPMB)*
- c. *Cadre organisationnel du comité de suivi et calendrier prévisionnel*
- d. *Discussion*

2. Dossiers réglementaires pour avis

- a. *Système d'assainissement des eaux usées de Saint-Palais-sur-Mer / Les Mathes – La Palmyre (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique)*
- b. *Plan d'épandage de digestats issus de l'unité de méthanisation – Terre d'Aquitaine à Saint-Selve (Suez Organique SAS)*
- c. *Exploitation d'une installation de transit, tri et de traitement de déchets à Sainte-Eulalie (SX Environnement)*
- d. *Retour sur les sollicitations techniques de la cellule d'animation*

3. Questions diverses

Bilan du Bureau de la CLE

Le 3 juin 2019, le taux de participation a été de 70 % de membres présents ou représentés. Il s'agissait également du premier comité de suivi du plan de gestion des sédiments. Celui-ci est composé des membres du bureau de la CLE ainsi que d'un représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine et du conseil scientifique de l'Estuaire de la Gironde.

⇒ Dix-neuvième réunion du Bureau la CLE : le 13 novembre 2019

Présents ou représentés : 15 membres sur 27

1. Comité de suivi du Plan de Gestion des Sédiments de dragage (PGS)

- a. Rappel du contexte du PGS
- b. Arrêté préfectoral de dragage – chronologie et contenu
- c. Validation de l'organisation des comités techniques (thématiques, fréquence, membres)
- d. Discussions

2. Points d'actualités – projet en cours

- a. Recrutement de la chargée de missions zones humides et bassins versants
- b. Poursuite du projet CONTROL (CONcentrations en pOLLuants dans l'Estuaire de la Gironde et ses cours d'eau latéraux)

3. Point sur le suivi Magest et les débits des cours d'eau 2019

- a. Le réseau Magest : bilan 2019
- b. La gestion de l'étiage de la Garonne en 2019
- c. Point sur le suivi des débits des cours d'eau latéraux de l'Estuaire été 2019

4. Consultation sur des dossiers réglementaires

- a. Avis pour le projet de déviation du cours d'eau le Magudas et mise en place d'ouvrages de gestion des eaux pluviales, porté par SABENA TECHNICS sur la commune de Mérignac
- b. Avis pour le projet de parc logistique HEXAHUB AQUITAINE porté par la société PITCH PROMOTION, communes de Peujard et Gauriaguet

5. Présentation du programme d'actions et du budget prévisionnel 2020

6. Questions diverses

Bilan du Bureau de la CLE

Le 13 novembre 2019, le taux de participation a été de 56 % (membres présents ou représentés). Il s'agissait du premier bureau animé par la nouvelle animatrice du SAGE. Pour la partie comité de suivi du plan de gestion des sédiments, l'organisation et les membres des futurs comités techniques ont été validés. A également été validé le programme d'actions pour l'année 2020 qui a ensuite été validé par le SMIDDEST.

Missions du bureau :

Le bureau de la CLE a délégation de la CLE pour donner les avis sur les dossiers soumis à la loi sur l'eau. Certains dossiers peuvent faire l'objet d'une consultation écrite auprès des membres du Bureau lorsqu'aucune réunion n'est possible dans le délai imparti. Certains dossiers qui ne sont pas directement concernés par le SAGE ne font pas nécessairement l'objet d'avis formels. A noter que le Bureau de la CLE a également pour mission de suivre les principales études lancées par le SMIDDEST pour le compte de la CLE, en tant que comité de pilotage.

#4/ ANALYSE DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES – PREPARATION DES AVIS

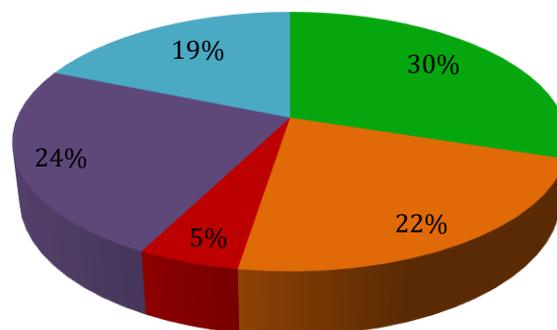
Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers d'autorisation environnementale (partie Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les volets « inondation » et « zones humides » sont soit analysés par les chargées de mission de ces thématiques, soit directement par l'animateur du SAGE selon la disponibilité de l'équipe et le niveau de technicité du dossier. L'animateur du SAGE coordonne la rédaction des notes de synthèse et proposition d'avis transmises, après validation du Président de la CLE, aux membres de la CLE ou du Bureau avant les réunions.

En 2019, 6 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis du bureau de la CLE et 4 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis de la cellule d'animation dans le cadre de la consultation préalable des services. Sur les dossiers pour lesquels le bureau de la CLE a dû rendre un avis :

- 1 a été considéré compatible et conforme au SAGE,
- 1 a été considéré compatible et conforme au SAGE, avec préconisations,
- 3 ont été considérés non compatibles et non conformes sous réserves,
- 1 a été considéré non compatible et non conforme,
- 3 ont fait l'objet de recommandations techniques de la cellule d'animation dans le cadre de la consultation préalable des services,
- 1 n'a pas pu faire l'objet d'analyse et d'avis dans le délai de la procédure

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE (ou bureau) a émis 80 avis sur des projets soumis à la Loi sur l'Eau (cf. figure ci-contre).

Avis de la CLE sur les dossiers soumis à la Loi sur l'Eau



- Compatible et conforme (24)
- compatible et conforme sous réserve(s) (18)
- Non compatible et non conforme (4)
- Non compatible et non conforme sous réserve(s) (19)
- Autre (15)

Plus de 50% des projets impactent des zones humides et les dossiers de demande d'autorisation sont souvent encore incomplets voire défectueux concernant la mise en œuvre de la démarche Eviter-Réduire-Compenser et la réalisation des inventaires (critère sol notamment).

#5/ MEDIATION DES CONNAISSANCES SUR LE BOUCHON VASEUX- DEMI-JOURNEE DU 18 MARS 2019

Cette demi-journée, organisée par le SMIDDEST en partenariat avec le SMEAG, EPIDOR, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Département de la Gironde, a rassemblé près de soixante-dix personnes dans l'auditorium de l'AGROPOLE à Estillac près d'Agen.

Les partenaires du consortium MAGEST, l'association des pêcheurs professionnels de l'Estuaire et les CLEs des SAGEs du continuum Garonne-Dordogne-Estuaire ont constaté la nécessité d'une meilleure appropriation des enjeux associés au bouchon vaseux. Le SMIDDEST a donc confié à l'association Terre et Océan la réalisation d'une documentation synthétique et accessible sur ce sujet, désormais disponible en téléchargement (<https://www.smiddest.fr/blog/2019/04/08/demi-journee-du-18-mars-garonne-dordogne-et-bouchon-vaseux-estuarien-des-destins-lies.html>). Deux films sont également disponibles. Le film court est un véritable outil de communication dans les différentes instances de gestion de l'eau du bassin.



La restitution de ce travail a été présentée aux acteurs et partenaires des grands bassins amont pour partager les grandes questions autour de l'évolution du bouchon vaseux, désormais plus épais, plus étendu et plus chaud en été. Cette évolution est corrélée avec la dégradation progressive de l'écosystème fluvio-estuarien.

Les présentations de la demi-journée, ont été transmises à l'ensemble des invités (soit environ 700 personnes, membres des CLEs du continuum Garonne-Dordogne-Estuaire et des commissions territoriales de bassins).

La demi-journée a été riche en information et les débats fructueux. A son terme, le constat d'une trajectoire de dégradation progressive de la qualité des écosystèmes semble partagé. Les différents SAGEs font désormais preuve d'une collaboration active pour bien intégrer les enjeux du bouchon vaseux depuis l'amont jusqu'à l'aval. Les efforts devront cependant dépasser la seule politique de gestion de l'eau pour pouvoir parvenir à tendre vers de nouveaux équilibres.

Afin de pouvoir suivre l'évolution du bouchon vaseux mais également les objectifs du SAGE en termes d'oxygène dissous, le SMIDDEST cotise au réseau Magest. Grâce à ce réseau, un suivi d'une dizaine de points sur la Garonne, Dordogne et l'estuaire est mis en place. Ce suivi permet une analyse des paramètres : oxygène dissous, turbidité, salinité, température de l'eau.

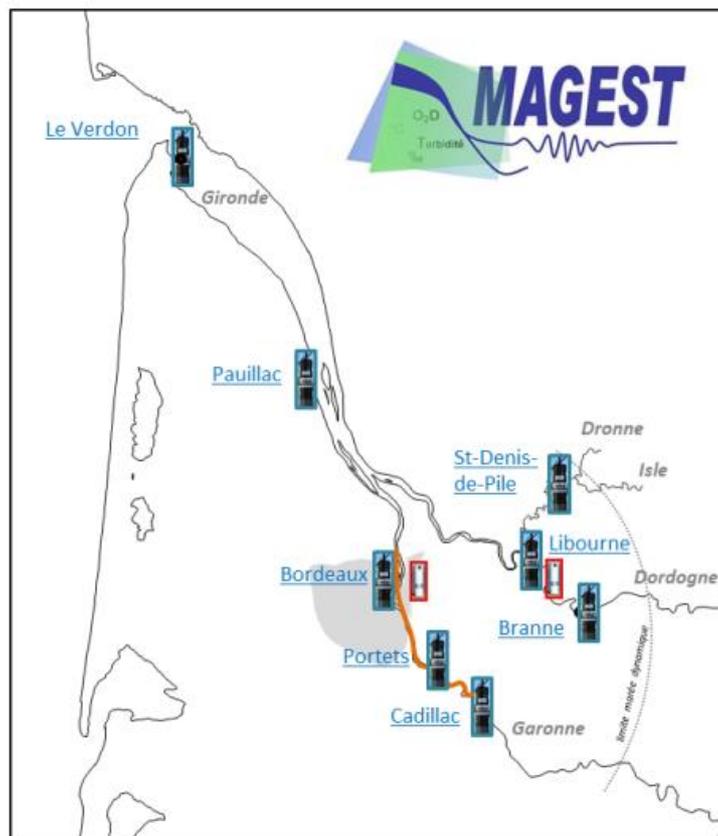


Figure 1: points de suivi du Réseau Magest (cf: Réseau Magest)

Vous pouvez retrouver le suivi en continu de ces paramètres analysés en temps réel sur le site internet du réseau magest (<http://magest.oas.u-bordeaux.fr/>) et vous pouvez consulter le rapport scientifique sur le site internet (<https://www.smiddest.fr/le-fonctionnement-du-bouchon-vaseux.html> lien en bas de page). Dans ce rapport vous trouverez les données 2019.

#6/ PROJET CONTROL ESTUAIRE : SUIVI DES CONTAMINANTS

Le projet **CONTROL Estuaire de la Gironde et milieux associés** (CONcentRations en pOLLuants dans l'estuaire de la Gironde et ses cours d'eau latéraux) porté par le **SMIDDEST** en collaboration avec **l'Université de Bordeaux** comprend deux volets :

- La coordination des porteurs de réseaux de suivis sur les **bassins versants latéraux** appartenant au périmètre du SAGE et la valorisation des résultats ;
- La caractérisation de la contamination de **l'estuaire** via une collaboration de recherche avec l'université de Bordeaux.

Ce projet a été entamé en mars 2019 pour une période de deux années.

Les objectifs du projet CONTROL sont d'identifier les principales problématiques du SAGE vis-à-vis des contaminants chimiques et de développer un argumentaire technique en appui à la gestion de l'estuaire et de ses bassins versants latéraux à forts enjeux.

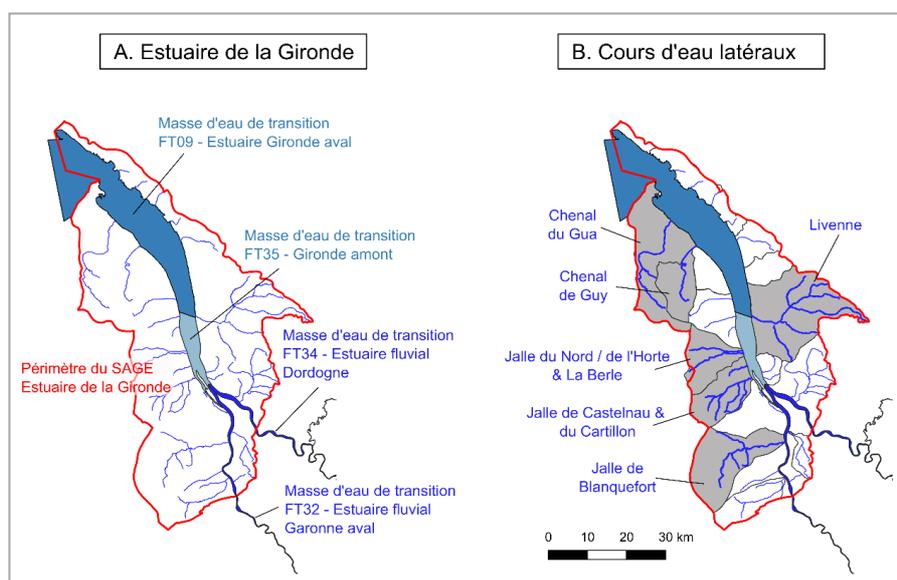


Figure 2: Le périmètre du projet CONTROL est le périmètre du SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés » - A. Masses d'eau estuariennes et B. Cours d'eau latéraux à enjeux

La démarche mise en place pour atteindre les objectifs du projet CONTROL est synthétisée en Figure 3. Dans un premier temps, **un état des lieux des données disponibles** sur la contamination chimique des eaux dans le périmètre du SAGE a été réalisé. Ce travail a permis l'appropriation et l'actualisation de l'état des lieux réalisé par le SMIDDEST en 2017 (Parot, 2017). Dans un second temps, les substances ont été **priorisées** en suivant une approche similaire à celle mise en œuvre au niveau national par le Comité Experts Priorisation (Dulio, Andres, 2013). Cette démarche de priorisation présente l'avantage d'être couplée à une prise en compte des manques en termes de connaissances sur la pollution des milieux. Elle permet donc de proposer des pistes d'amélioration (ex : substances suivies, limites de quantification) aux réseaux de surveillance pour identifier les polluants problématiques sur le territoire. Dans un troisième temps, les **émissions et rejets** des substances priorisées sont hiérarchisés en s'appuyant sur les données issues des réseaux de suivi ainsi que sur les conclusions de travaux de recherche ou d'études ponctuelles. Enfin, des **leviers de gestion** seront proposés pour réduire les émissions et rejets des substances d'ores et déjà priorisées.

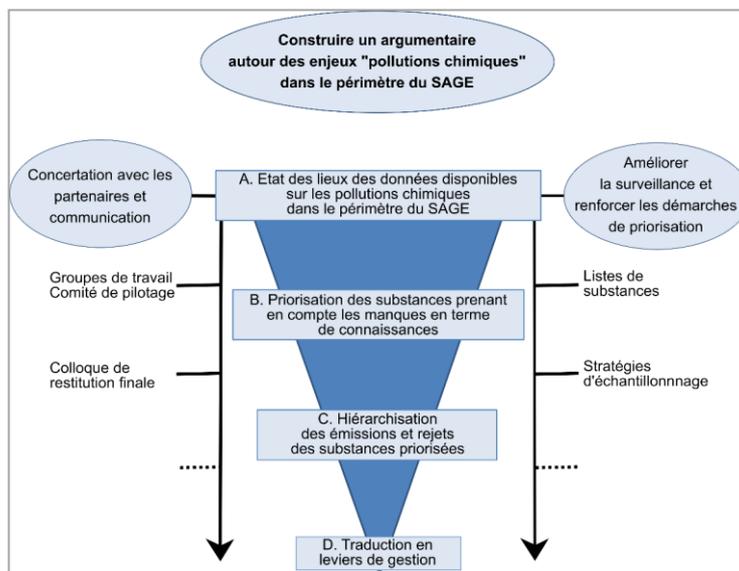


Figure 3: Démarche mise en œuvre dans le cadre du projet CONTROL

• Résultats préliminaires

Etat des lieux des données disponibles

Les données publiques disponibles concernant la pollution chimique des eaux sont en premier lieu celles qui sont fournies par les agences de l'eau dans le cadre de la mise en œuvre du programme de surveillance de l'état des eaux. Ces données issues de réseaux de suivi pérennes sont bancarisées et consultables dans des bases de données dédiées (Tableau 1).

Tableau 1: Bases de données « qualité de l'eau » associées aux différents réseaux de suivi pérennes

Réseaux de suivi	Gestionnaire	Accès
Cours d'eau latéraux – Eaux de surface continentales		
Réseaux agence de l'eau	Agence de l'Eau Adour Garonne	http://adour-garonne.eaufrance.fr ou http://www.naiades.eaufrance.fr
Réseau départemental 17	Conseil Départemental de la Charente Maritime	http://aquatic.aquascop.fr/AquaTIC_CG17_PRODUCTION consultable sur demande
Réseau départemental 33	Conseil Départemental de la Gironde	-
Estuaire – Eaux de transition		
ROCCH - Réseau d'Observation de la Contamination Chimique du littoral	IFREMER / Agence de l'Eau Adour Garonne	Quadrigé ² - consultable après formation par l'IFREMER
REPOM - Réseau National de surveillance des Ports Maritimes	IFREMER / MTES	Quadrigé ² - consultable après formation par l'IFREMER
Réseaux agence de l'eau	Agence de l'eau Adour Garonne	http://adour-garonne.eaufrance.fr ou http://www.naiades.eaufrance.fr

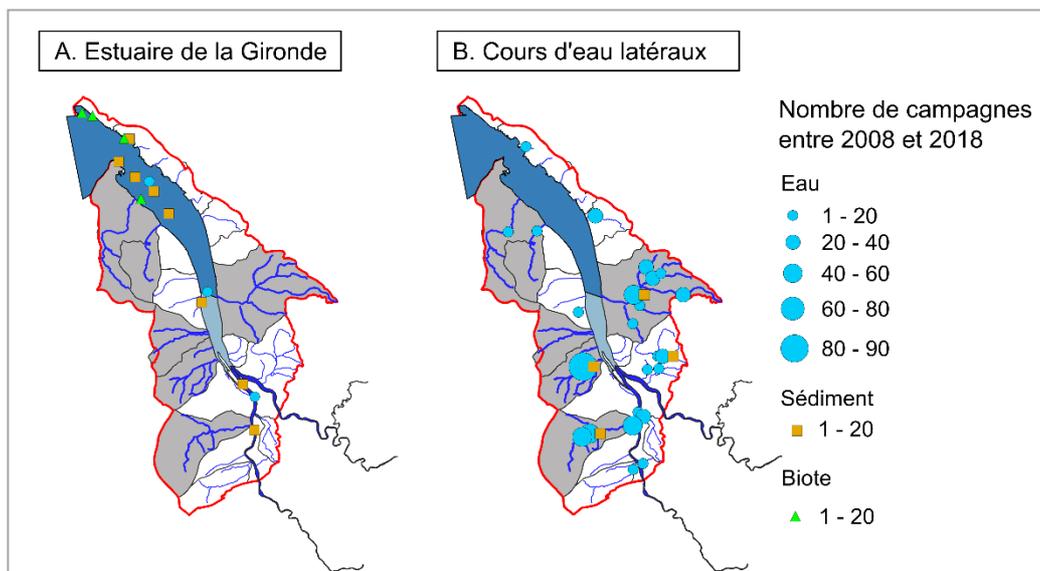


Figure 4.: Nombre de campagnes de prélèvements effectuées par station de suivi et par matrice (eau, sédiment, biote) entre 2008 et 2018 dans le périmètre du SAGE

Les données issues d'études exceptionnelles ou de projets de recherche sont rarement bancarisées (*i.e.*, sous forme de données brutes exploitables). Elles sont en revanche disponibles dans les rapports, publications ou thèses, généralement sous forme exploitée. Dans le cadre de ce travail, un tableau-bilan des études et travaux de recherche effectués sur le thème des pollutions chimiques dans le périmètre du SAGE a été réalisé (Tableau 2). Ce tableau-bilan doit encore être partagé avec les porteurs de projets potentiels pour vérifier sa relative exhaustivité.

Tableau 2: Tableau-bilan des études exceptionnelles ou projets de recherche réalisés sur le thème des pollutions chimiques dans le périmètre du SAGE

Zone d'étude	Acronyme du projet ou de l'étude	Nom du projet ou de l'étude	Coordination scientifique	Période	Financement	Objectifs « poll. chimiques »	Bancarisation / Valorisation
<i>Exemple :</i> Estuaire de la Gironde	ETIAGE	Etude Intégrée de l'effet des apports amont et locaux sur le fonctionnement de la Garonne Estuarienne	Henri ETCHEBER – Mario LEPAGE - IRSTEA	2010 / 2014	AEAG, CUB, Lyonnaise des Eaux, Région Aquitaine, Union Européenne (CPER A2E project)	Evaluation de l'impact des effluents urbains sur la qualité des eaux de la Gironde et de ses fleuves	Rapports, Publications, Thèses, Bases de données

Priorisation des substances

L'évaluation de l'état chimique est actuellement basée sur l'analyse d'un **nombre limité de substances chimiques** dans les milieux aquatiques et la comparaison des concentrations mesurées à des normes. La plupart des déclassements des **eaux de surface intérieures/rivières** dans le périmètre du SAGE Estuaire de la Gironde peuvent être attribués à 2 groupes de substances : les éléments traces métalliques et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (agence de l'eau Adour Garonne, 2019). Le présent projet a pour objectif une évaluation plus approfondie de l'état chimique des milieux aquatiques dans le périmètre du SAGE en considérant non seulement les **substances réglementées** mais également les **substances émergentes**.

L'un des **schémas de priorisation des substances** le plus avancé est l'approche proposée par le réseau européen NORMAN et le Comité d'Experts Priorisation (CEP) (Dulio et von der Ohe, 2013 ; Dulio et Andres, 2013). Cette approche couple l'exercice de hiérarchisation avec une distribution au préalable des substances candidates en **catégories d'action**, ce qui permet de gérer des niveaux d'information différents sur les substances et de ne pas laisser de côté les substances pour lesquelles des données sont manquantes.

La **liste de départ** des substances évaluées comporte les substances réglementées (substances prioritaires et polluants spécifiques de l'état écologique de la Directive Cadre sur l'Eau), les substances à surveiller en vue d'une éventuelle réglementation (watchlist de la DCE, substances pertinentes à surveiller au niveau nationale) et les substances identifiées dans des études ou projets de recherche locaux. Le **schéma méthodologique** proposé ci-dessous permet de trier les substances de la liste de départ dans les différentes catégories d'action.

Liste de départ			
Données de présence dans le périmètre du SAGE		Seuils de protection environnementaux	
1. Analyses disponibles dans matrice(s) environnementale(s) reconnue(s) comme pertinente pour la surveillance?			
Subst. recherchée			Subst. non recherchée
2. Adéquation des données de mesure pour l'évaluation du niveau d'exposition par rapport aux objectifs de protection environnementaux ?			
Substance quantifiée			Substance non quantifiée <u>et</u> LQ > seuil de protection
3. Subst. fréquemment quantifiée et/ou risque de dépassement des seuils de protection ?			
FQ > 25 % et/ou Cmax > seuil de protection	P bassin avec analyses > 50% <u>et</u> LQ < seuil de protection	P bassin avec analyses > 50% ou LQ < seuil de protection	
	FQ = 0 % et/ou Cmax < seuil de protection		
→ Catégorie Prise de décision	→ Catégorie Réduction de la surveillance	→ Catégorie Acquisition de données	→ Catégorie Acquisition de données

L'application de cette démarche aux données de surveillance collectées sur les cours d'eau latéraux a permis de mettre en évidence des **substances non recherchées** dans les réseaux (ex : acétamipride, ciprofloxacine, diéthyl phtalate, acide perfluoro-decanoïque), des **substances pour lesquelles les limites de quantification sont inférieures aux seuils de protection environnementaux** (ex : argent, pesticides organochlorés) et des **substances prioritaires** (ex : cyprodinil, aminotriazole, cuivre, métolachlore, atrazine déséthyl, arsenic). Ce travail a été discuté et enrichi lors d'un premier groupe de travail « Cours d'eau latéraux » organisé début novembre. Après prise en compte et intégration des remarques du groupe, le tableau rassemblant les critères utilisés pour trier les substances dans les différentes catégories d'action sera partagé au sein du groupe.

Hiérarchisation des émissions et rejets des substances prioritaires et traduction en leviers de gestion

Pour chaque substance appartenant à la catégorie « Prise de décision », les émissions et rejets seront hiérarchisés sur la base :

- de la variabilité spatio-temporelle des concentrations issues des réseaux de surveillance dans le périmètre du SAGE et des activités présentes sur les différents bassins versants ce qui permettra de formuler certaines hypothèses concernant les émissions et rejets ;
- d'études ponctuelles ou de projets de recherche ayant des stratégies d'échantillonnage d'avantage ciblées sur certaines émissions et rejets permettant ainsi d'affirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées.

Précisons enfin que la traduction des résultats obtenus en leviers de gestion ne prendra corps que durant la fin du travail de priorisation des substances et de hiérarchisation des émissions et rejets. Si certaines pollutions chimiques sont dès à présent bien documentées (notamment pour les substances réglementées au niveau européen), il en va différemment des connaissances relatives aux contaminants métalliques et organiques émergents.

Coût de l'opération du projet CONTROL Estuaire pour le SMIDDEST: 220 k€ TTC

Opération financée par : AEAG (50%), Région Nouvelle-Aquitaine (19%), Conseil Départemental de la Gironde (11,4%), Conseil Départemental de la Charente-Maritime (3,9%), SMIDDEST (16%)

#8/ NAVIGATION

Depuis 2015, un plan de gestion des sédiments était en construction avec le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB). Il est né d'une volonté de la CLE du SAGE d'assurer une bonne gestion des sédiments de l'estuaire et du GPMB de renouveler son autorisation de dragage pour 10 ans.

Ce plan de gestion a été finalisé et validé en 2019. Il fait état de plusieurs documents, études disponibles sur le site internet du smiddest (<https://www.smiddest.fr/mise-en-oeuvre-et-suivi-du-sage.html> rubrique ARTELIA/IDRA Environnement).

Ce plan prévu pour une dizaine d'années comprend un certain nombre d'actions et d'études à mener, principalement par le GPMB, mais également par des collectivités (smiddest par exemple).

Un comité de suivi de ce plan de gestion a été créé en conséquence et s'est réuni deux fois en 2019. (juin et novembre). La composition de ce comité est identique au bureau de la CLE avec la présence de la Région Nouvelle-Aquitaine et le conseil scientifique de l'estuaire en complément.

Lors de ces deux comités ont été validés l'organisation des comités thématiques, le contenu et les membres. Ces comités permettront une réflexion sur les actions à mener en 2020 et pour les années à venir. Ils démarreront en 2020.

La composition est la suivante :

- Départements Charente-Maritime et Gironde,
- Parc Naturel Marin Estuaire,
- Région N-A,
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer Charente-Maritime et Gironde,
- Agence de l'eau Adour Garonne,
- Conseil Scientifique de l'estuaire.

Les thématiques des comités de techniques seront les suivantes:

- Pollution chimique
- Vivant (benthique, halieutique
- Activités humaines (dragage, surveillance)
- Recherche

#9/ TABLEAU DE BORD

La cellule d'animation suit et évalue la bonne mise en œuvre du SAGE sur l'ensemble de ses objectifs et dispositions chaque année. Le bilan détaillé est effectué dans le tableau de bord du SAGE. Celui-ci sera prochainement mis à jour au premier semestre 2020.

#10/ COMMUNICATION

Le site du SMIDDEST (www.smiddest.fr) contient toutes les informations sur l'historique du SAGE, son fonctionnement et l'avancement de sa mise en œuvre. Il est régulièrement mis à jour avec différentes actualités et mises en ligne de documents. C'est un site qui fonctionne bien et qui est régulièrement utilisé par les acteurs du territoire, membres de la CLE ou non.

#10/ MISE EN RESEAU – ANIMATION DU TERRITOIRE

Pour les enjeux :

- Environnement global,
- Préservation des habitats benthiques,
- Qualité des eaux superficielles et bon état écologique des sous-bassins versants,
- Ecosystème estuarien et ressource halieutique.

il a surtout s'agit en 2019 d'une présence de l'animateur/trice du SAGE aux réunions organisées par les porteurs de projets sur ces thématiques. Celles-ci sont reprises dans le tableau ci-dessous

Réunion	Lieu	Date
Comité de pilotage Aménag'Eau	Bordeaux	18 janvier
Comité technique du consortium MAGEST	Talence	24 janvier
Présentation du SAGE au Master 1 Sciences et Ecologie des Sols	Braud-et-Saint-Louis	12 mars
Conseil de gestion du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais	La Rochelle	11 avril
Commission territoriale Littoral	Pessac	12 avril
Changement de poste arrivée de Valérie Briche, Départ de Clément Bernard (liste réunions avant 3 juin non exhaustive)		
Bureau de la CLE	Artigues-Près-Bordeaux	3 juin
COFIL du projet PHYTOCOTE – Université de Bordeaux – IRSTEA – Labex Cote	Villeneuve d'Ornon	12 juin

Réseau de suivi RCD RCO du Département de la Gironde	Bordeaux	21 juin
Restitution du projet REGARD	Bordeaux	25 juin
Commission thématique SAGE Garonne		25 juin
Visite Dragage – Grand Port Maritime de Bordeaux	Ambès	27 juin
Cellule de gestion de l'eau	Bordeaux	4 juillet
Réunion Bordeaux projet OIM Aéroparc	Bordeaux	9 juillet
Conseil syndical SMIDDEST	Braud-et-saint-louis	10 juillet
Formation site internet	Bordeaux	18 juillet
Rencontre syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron, du Blayais, Virvée et de la Renaudière	Blaye	24 juillet
COFIL syndicat Bassin versant de la Pointe Médoc	Gaillan Médoc	25 juillet
Rencontre fédération de pêcheurs de loisirs de Gironde	Beychac et Caillau	29 juillet
Entretien chargée de mission Zones humides	Braud-et-saint-Louis	30 juillet
Comptage nationale pêcheurs à pieds	Phare de Cordouan	2 aout
Rencontre Parc Naturel Marin de l'Estuaire	Marennes	6 aout
Prélèvement projet CONTROL	Saint-Macaire/Pauillac	7 aout
Rencontre syndicat bassin versant Centre Médoc	Pauillac	28 aout
Restitution Aménag'eau	Bordeaux	3 septembre
Cellule de gestion de l'eau	Bordeaux	5 septembre
Rencontre syndicat Mixte du bassin versant du ruisseau du Gua	Artigues-Près-Bordeaux	9 septembre

Restitution Etude MESage	Pessac	10 septembre
Réunion Mise à jour Plan d'Action Opérationnel Territorialisé	Bordeaux	10 septembre 17 septembre 1 octobre
Rencontre conservatoire du littoral	Bordeaux	18 septembre
Réunion AEAG disposition B42 du SDAGE	Bordeaux	23 septembre
COFIL Natura 2000 Parc Naturel Régional Médoc	Ordonnac	27 septembre
Réunion urbanisme Inventaire des zones humides de la ville de Canéjan	Canéjan	30 septembre
Rencontre IRSTEA	Bordeaux, Darwin	4 octobre
Rencontre syndicat bassin versant de la Pointe Médoc	Saint-Vivien- de-Médoc	9 octobre
Rencontre CPIE – CURUMA	Verdon-sur- mer	9 octobre
Interview CEREMA – M. Plisson. Politique zones humides	Braud-et- saint-Louis	11 octobre
Prélèvement projet CONTROL	Saint- Macaire/Pauill ac	14 octobre
Comité de pilotage ScoT Grand Cubzaguais	Bourg	16 octobre
Colloque projet URBEST	Bordeaux	17 octobre
Réunion partenariat GPMB - association des pêcheurs professionnels	Bordeaux	18 octobre
Mission inter estuaire	Visio Bordeaux	22 octobre
Rencontre service GEMAPI Communauté de communes de l'estuaire	Braud-et- saint-Louis	29 octobre
Comité de suivi mesures compensatoires – projet Brazza	Bordeaux	4 novembre
Comité syndical	Braud-et- saint-Louis	5 novembre
Réunion Bordeaux projet OIM Aéroparc	Bordeaux	5 novembre

Comité technique projet CONTROL_cours d'eau latéraux	Bordeaux, Darwin	8 novembre
Intervention formation DDTM _ autorisation environnementale	Bordeaux	12 novembre
Bureau de la CLE	Artigues-Près- Bordeaux	13 novembre
Comité suivi dragage Port La rochelle	La rochelle	14 novembre
Rencontre département Charente maritime	Rochefort	18 novembre
Séminaire marais littoraux	Le Teich	19 novembre
Rencontre bureau d'études Eaucéa (diagnostic et élaboration SAGE)	Toulouse	20 novembre
Restitution projet Phytocôte	Talence	21 novembre
Commission littoral agence de l'eau	Pessac	29 novembre
Retour d'expériences études renforcement des berges _ GPMB	Bordeaux	03 décembre
Restitution projet Biodiver'Cité	Bordeaux	06 décembre
Conseil gestion parc naturel marin estuaire	La rochelle	9 décembre
Conseil scientifique Estuaire	Pessac	10 décembre
Rencontre CATER ZH département de la Gironde	Bordeaux	11 décembre
Rencontre chambre d'agriculture Gironde	Bordeaux	12 décembre
Conférence Royan_biodiversité phare	Royan	13 décembre
Comité de pilotage bassin versant de la Livenne	Braud et saint louis	16 décembre
Conseil syndical SMIDDEST	Royan	18 décembre

La présence de l'animateur/trice à ces réunions permet également d'assurer un suivi et une représentation du SAGE dans les différents dossiers en cours sur le territoire.

CONCLUSION

L'année 2019 a été marquée par le changement d'animation pour le volet zones humides, le volet inondation et le volet animation du SAGE. Elle a aussi été marquée par l'arrivée d'une chargée de mission pollutions chimiques pour mener à bien un projet de deux années sur cette thématique déjà abordée entamée dans le SAGE Estuaire.

La nouvelle équipe doit s'appropriier les sujets en cours, les objectifs et la stratégie développait jusqu'à présent et celle à développer pour les deux ou trois dernières années avant le projet de révision du SAGE à l'horizon 2022-2023.

Certains enjeux ne font pas l'objet d'une animation importante de la part du SMIDDEST (ressource halieutique) et d'autres au contraire sont prédominants (zones humides, pollutions chimiques).

On constate également que le temps passé à rédiger et travailler les projets d'avis suites aux saisies de la CLE pour les dossiers d'autorisation environnementale n'est pas négligeable et peut être de plus en plus important notamment face aux stratégies de développement de la Gironde (par rapport au périmètre du SAGE).



12, rue Saint-Simon ■33390 Blaye ■Tél : 05 57 42 28 76 ■Fax : 05 57 42 75 10

www.smiddest.fr - contact@smiddest.fr